

Excusés

- Madame Estelle Papaux, du Service de l'Enfance et de la Jeunesse
- Les communes de Billens-Hennens, Chapelle, Grangettes, Massonnens et Villorsonnens
- Monsieur Dominique Ayer, du journal La Feuille Fribourgeoise
- Madame Nicole Lehner-Gigon, de la Maison des Pitchounes

Accueillantes

Antunes Eusebio Kati, Bard Astrid, Boudeau Mélanie, Bouziane Fatima Zohra, Carabulea Marie-Carmen, Carrel Susanna, Chassot Sandra, Jolliet Barbara, Lemerrier Cathy, Lüthi Luce, Moduli Solange, Perriard Nathalie, Rolle Françoise, Roubaty-Python Christelle, Scascighini Clothilde, Schafeitel Chloé.

Parents plaçants

Chassot Laurie et Bilat Victor, Dubey Muriel et Patrick, Menoud Aude et Damien.

La présidente, Isabelle Coquoz, ouvre cette assemblée annuelle en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes présentes. Elle salue en particulier la présence de Monsieur Valentin Bard, préfet de la Glâne, de Monsieur David Fattebert, syndic du Châtelard et de Madame Laetitia Reynaud, présidente de la Commission Petite Enfance.

Monsieur David Fattebert, syndic, souhaite à chacun la bienvenue au Châtelard, village de 350 habitants et 1600 vaches !

Il a toujours bien apprécié notre Association pour les solutions de garde. Le cercle scolaire Massonnens–Grangettes–Le Châtelard est trop petit : il n'y a pas assez de demandes pour ouvrir un accueil extrascolaire (AES), le nombre d'enfants étant en-dessous du seuil requis. Les communes ont relancé une enquête pour connaître les besoins des parents en matière d'AES.

La commune du Châtelard n'est pas riche, mais des projets sont en cours pour faire bouger le village. Dès février 2025, le restaurant du Lion d'Or où nous nous trouvons ce soir, sera démoli pour être reconstruit dans le même volume et modernisé. Le nouveau bâtiment comprendra le Café-restaurant avec une salle communale et des appartements. La fanfare pourra revenir dans ce bâtiment. Objectif : ré-ouverture pour le giron des musiques de la Glâne en Mai 2026, au Châtelard.

Ordre du jour

1. Approbation du PV de l'assemblée générale du 2 novembre 2023
2. Rapports
 - a) Présidence
 - b) Direction
3. Comptes 2023
4. Budget 2025
5. Démission au comité

6. Election d'un·e·représentant·e·des parents plaçants
7. Formation de base des accueillantes : remise des certificats
8. Ancienneté des accueillant·e·s
9. Divers
 - Présentation de « La Maison des Pitchounes »

Isabelle Coquoz précise que le 1^{er} point des *Divers* « *Présentation de La Maison des Pitchounes* » n'aura pas lieu, Mme Nicole Lehner Gigon étant excusée ce soir, bloquée sur la route en raison des conditions météorologiques.

Constitution de l'assemblée

2 scrutateurs sont nommés pour la soirée, soit

1. Madame Christine Bapst
2. Monsieur Alain Chollet

Il y a 33 membres présents ce soir, la majorité est donc de 17.

1. Approbation du PV de l'assemblée générale du 2 novembre 2023

Le procès-verbal de notre dernière assemblée était consultable sur notre site internet. De ce fait, il ne sera pas lu.

Aucune remarque, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Rapports

Les deux rapports ci-après se trouvent dans notre rapport annuel 2023.

a) Présidence

Isabelle Coquoz nous fait la lecture de son rapport.

L'année 2023 a été, pour le comité et le personnel administratif, une année intense avec le projet Kibe portail en fil rouge. On peut dire que ce projet et ses rebondissements nous ont occupés toute l'année. Initié en 2022, ce projet arrivait en phase de test en début 2023. Nous nous réjouissions de simplifier, à l'aide de cette plateforme électronique, les démarches administratives entre les parents et notre structure d'accueil. Les tests se sont bien déroulés et le projet aurait dû être en place pour y intégrer dès juillet, les nouvelles demandes. C'était sans compter les difficultés présentes au sein de la Fédération, qui était partie prenante dans ce projet. Constatant l'impossibilité de celle-ci de parler d'une seule voix, nous avons décidé de démissionner et de redéfinir nos propres besoins pour le projet cse.kibe. Celui-ci deviendra opérationnel pour notre structure fin 2024.

Cela faisait environ 20 ans que nous étions membre de la Fédération Fribourgeoise d'Accueil Familial de Jour, et c'est après de mûres réflexions et à regret, que nous avons donné notre démission pour le 1er janvier 2024. En effet, le projet Kibe portail a accentué et mis en lumière les nombreuses sources de tensions structurelles et interpersonnelles déjà présentes et celles-ci ont eu raison de notre engagement. Nous avons fait la douloureuse constatation que la structure actuelle de la Fédération était devenue un frein pour le développement de notre Association et dès lors le comité a décidé de quitter la Fédération. Nous avons pu ensuite créer un partenariat avec deux autres associations qui ont, elles aussi, choisi de quitter la Fédération. Ce départ a eu comme conséquence un changement d'identité visuelle dès le 31 décembre 2023.

Malgré tous ces bouleversements, je peux vous affirmer que notre mission est restée intacte, que nous avons continué à œuvrer sans relâche pour offrir aux familles et aux enfants un accueil de qualité et souple puisqu'il prend aussi en compte les besoins des parents dont les horaires sont irréguliers.

J'adresse mes remerciements aux accueillants et accueillantes, au personnel administratif, qui ont œuvré pour notre Association cette année. Merci aussi à mes collègues du comité, aux vérificateurs des comptes, ainsi qu'aux Autorités cantonales et communales pour leur collaboration, leur confiance et leur soutien.

Toute cette organisation me dit que le proverbe africain : « Il faut tout un village pour élever un enfant » est toujours d'actualité !

Merci de pouvoir compter sur vous tous et toutes.

b) Direction

Isabelle Coquoz donne la parole à Julie Monney, directrice, pour la lecture de son rapport.

Après une année pleine de rebondissements, notre Association a le plaisir de vous présenter sa nouvelle identité visuelle, à la suite de sa démission de la Fédération Fribourgeoise d'Accueil Familial de Jour au 31 décembre dernier.

Afin de mettre encore plus en lumière notre Association, nous avons tout naturellement opté pour ce soleil qui est le symbole de prospérité, d'avenir radieux et de jeunesse. C'est dans ces termes que nous désirons continuer à collaborer avec l'ensemble de nos partenaires aujourd'hui et pour les années à venir.

Afin de continuer à assurer un service de qualité, qui a été notre priorité depuis nos 25 ans d'activité, durant l'automne 2023, notre Association a décidé de collaborer plus étroitement avec les Associations de la Broye ainsi que de la Gruyère avec qui nous partageons nos bonnes pratiques ainsi que notre nouvelle identité. Toutefois, nous tenons à relever que chaque structure garde son indépendance.

Ce sont au total 465 enfants (tous âges confondus) qui ont été accueillis par nos 71 accueillant·e·s en milieu familial actives pour un total de 244'262 heures de garde. Ce dernier chiffre représente une augmentation de 9'077 heures à comparer à l'année 2022. En 2023, 290 familles ont eu recours à nos services. Il est important de relever que ces chiffres témoignent de l'attractivité de ce mode de garde alternatif aux structures collectives dans notre district.

Les prestations proposées par notre Association correspondent à l'équivalent de 4.02 crèches de taille moyenne.

Les tableaux ci-après reflètent bien l'évolution de notre Association au fil des ans.

Comme vous pouvez le constater sur le graphique, le total des heures de garde ne cessent d'évoluer au fil des années. Toutefois, nous tenons à relever qu'en 2023, il y a eu une diminution des heures de garde pour les enfants scolarisés 1-2H et 3-8H.

Sur le graphique « Enfants gardés par notre Association », vous pouvez constater que le nombre d'enfants scolarisés 1-2H et 3-8H est quasiment identique par rapport à 2022. Quant aux enfants préscolaires, le chiffre est en légère augmentation.

Quant aux comptes, ceux-ci présentent un léger bénéfice grâce à la dissolution d'une partie des provisions.

Notre journée de formation continue a été organisée à l'Institut Agricole de Grangeneuve en collaboration avec les Associations de la Basse-Broye et la Veveyse. Le thème « Méli-mélo d'ateliers pour le bien-être des enfants » se composait de 7 thématiques différentes. Cette journée a rencontré un grand succès.

En 2022, sous l'impulsion des coordinatrices, un groupe d'accueillantes a établi un support de stage qui avait pour objectif la mise en place de journées de stage destinées au personnel nouvellement engagé chez des accueillantes formatrices. Après une année d'expérience, nous pouvons affirmer que ce nouvel outil de travail permet aux accueillant·e·s de démarrer leur activité avec des astuces ainsi que des informations pour bien se préparer à l'accueil d'enfants tout en vivant les moments clés d'une journée en milieu familial.

En outre, dans le cadre de sa formation, Madame Aline Vonlanthen, coordinatrice de secteur, a remanié toute notre procédure d'engagement des nouveaux-elles accueillant-e-s avec le soutien de ses collègues. Dès lors, nous profitons pour la remercier et la féliciter pour tout le travail accompli et l'obtention de son certificat. Nous lui remettons un petit présent et l'applaudissons.

A l'occasion du 25ème anniversaire de notre Association, le 30 septembre 2023, les accueillant-e-s, le personnel administratif ainsi que les membres du comité ont pris part à une sortie récréative. Ce jubilé se voulait festif avec une soirée interactive avec des rires, émotions et suspense garantis. Tous les participants ont pris part à un spectacle inédit dans le train Belle-Epoque du MOB « Le Casse du siècle ». Ci-après, vous trouvez un extrait de cette intrigue policière jouée par la troupe les Rêves en stock :

« Nous sommes en 1953. Ce soir le casino de Montreux est victime d'un braquage audacieux. En même temps la centrale téléphonique de Montreux a sauté, empêchant toute communication.

Est-ce une coïncidence ?

Les malfrats se sont donnés rendez-vous à la gare de Montreux après le casse pour embarquer ensemble à bord du MOB, dans le but de fuir par la montagne.

Ils n'en sont pas à leur coup d'essai : En 1946 ils avaient dévalisé une bijouterie de Monaco mais le magot avait disparu mystérieusement.

Un ancien officier de police est aussi à bord. Un indic anonyme l'a informé que le gang de Monaco, qu'il recherche depuis des années, s'était reconstitué.

La présence de jeunes scouts à bord va-t-elle entraver son enquête ainsi que la fuite des malfrats ? »

Mes chaleureux remerciements sont adressés aux accueillant-e-s en milieu familial, aux coordinatrices de secteur de même qu'au personnel administratif pour leur engagement exemplaire et leur professionnalisme.

Pour finir, je tiens à remercier pour la confiance témoignée jusqu'alors, l'Etat de Fribourg, l'Association Glâne Région, les Communes glânoises et les membres du comité.

Isabelle Coquoz remercie Julie Monney pour son rapport et pour son engagement.

3. Comptes 2023

Isabelle Coquoz laisse le soin à Corinne Bosson de présenter les comptes 2023 avec quelques explications complémentaires. Les comptes et explications se trouvent dans notre rapport annuel.

- 244'262 heures de placement ont été réalisées
- Bénéfice : CHF 909.65
- Capital : 260'821.75

Avant d'ouvrir la discussion, la présidente passe la parole à Monsieur Pierre-Alain Coquoz, pour la lecture du rapport des vérificateurs des comptes.

Le rapport mentionne que le bilan et le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité, la comptabilité est tenue avec exactitude, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi et aux statuts de notre Association.

Sur la base de leur examen, les vérificateurs des comptes proposent à l'assemblée d'approuver les comptes et d'en donner décharge au comité et à la comptable en les remerciant pour leur engagement.

Isabelle Coquoz remercie Pierre-Alain Coquoz pour la lecture de ce rapport et ouvre la discussion.

Aucun commentaire, les comptes 2023 sont approuvés à l'unanimité.

Un grand merci à Corinne Bosson qui tient avec brio notre comptabilité.

4. Budget 2025

Pour la présentation de ce budget, Isabelle Coquoz passe à nouveau la parole à Corinne Bosson. Le budget 2025 et les explications se trouvent dans notre rapport annuel.

- Le budget est basé sur 247'000 heures de garde
- Bénéfice estimé : CHF 200.00

Aucun commentaire. Le budget 2025 est approuvé à l'unanimité.

Un grand merci à Corinne Bosson pour son excellent travail.

5. Démission au comité

Madame Laetitia Gliottone membre de notre Association a été notre représentante des parents plaçants pendant 2 ans. Elle nous a fait part de sa démission, ses enfants n'étant plus gardés par notre Association.

Nous avons adressé un appel à candidature par e-mail au début septembre, auprès des parents plaçants de notre Association. Finalement, Madame Jennifer Arnould nous a fait part de son intérêt pour cette place vacante.

En raison des conditions météorologiques, Madame Arnould est excusée ce soir. Isabelle Coquoz nous lit sa brève présentation :

« J'ai 35 ans, 2 enfants de 1 et 4 ans, je suis ergothérapeute à l'hôpital de Riaz et domiciliée à Billens ».

6. Election d'un·e·représentant·e·des parents plaçants

La candidature de Madame Jennifer Arnould est la seule à nous être parvenue.

Madame Jennifer Arnould est élue à l'unanimité. Le comité se réjouit de collaborer avec elle.

7. Formation de base des accueillantes : remise des certificats

La présidente passe la parole à Christine Perroud, responsable de la formation.

3 accueillantes ont terminé leur formation de base et nous leur adressons nos félicitations.

2 d'entre elles sont présentes ce soir et vont recevoir leur certificat par leur coordinatrice :

- Madame Kati Antunes Eusebio
- Madame Laura Schaer

Madame Clothilde Scascighini est excusée ce soir et recevra son certificat ultérieurement.

8. Ancienneté des accueillant·e·s

Nous avons le plaisir de compter au sein de notre Association, 5 accueillant·e·s qui ont plusieurs années d'ancienneté.

Trois d'entre elles sont présentes ce soir et leur coordinatrice va leur remettre un cadeau.

10 ans d'activité

- Madame Vanessa Da Silva Reis

15 ans d'activité

- Madame Françoise Rolle => est excusée et recevra son cadeau ultérieurement.

20 ans d'activité

- Madame Myriam Borcard
- Monsieur Frédéric Metairon
- Madame Nathalie Perriard => est excusée et recevra son cadeau ultérieurement.

Nous remercions et félicitons ces accueillant·e·s pour leur engagement et leur fidélité tout au long de ces années !

9. Divers

1) Déménagement : nouvelle adresse !

Dès ce jour, nos locaux administratifs se trouvent au 1^{er} étage du centre commercial Coop à Romont.

Nos locaux actuels du rez situés à l'Avenue Gérard-Clerc seront loués dès le 01.12.2024.

2) Vidéo

Une vidéo promotionnelle a été réalisée en partenariat avec les Associations d'Accueil Familial de Jour de la Broye et de la Gruyère.

Julie Monney, directrice, la fait découvrir à l'assemblée.

La parole vous est donnée

Monsieur Valentin Bard, Préfet

Il fait allusion à la légende du colibri qui est une belle image qui ressemble à notre Association. On parle souvent des crèches et des AES, et les accueillant·e·s sont oublié·e·s. Pourtant les communes glânoises sont conscientes de l'importance de l'Accueil Familial de Jour.

Des ouvertures de nouvelles crèches sont prévues, par étapes.

Il adresse, à l'Association, les remerciements de la préfecture et de la population glânoise.

Conclusion

Avant de clore cette assemblée, la présidente Isabelle Coquoz aimerait remercier chaleureusement toutes les personnes qui, par leur engagement, permettent à notre Association de fonctionner et de remplir sa mission d'Accueil Familial de Jour.

Nos remerciements vont aussi aux accueillant·e·s et aux parents plaçants, au Service de l'Enfance et de la Jeunesse, à l'Association Glâne Région (AGR), aux Communes de la Glâne, à la Loterie Romande, aux membres du comité, aux coordinatrices, à la directrice ainsi qu'au personnel administratif.

Pour terminer, Isabelle Coquoz annonce que l'Association a le plaisir d'inviter les membres présents à partager le verre de l'amitié offert par la commune du Châtelard.

Séance levée à 20h40.



Christine Perroud
Secrétaire de direction

Romont, le 19 décembre 2024